



2016 - 2017  
Rapport annuel

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Musée canadien de l'immigration du Quai 21  
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada

## Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3H 4P7

T : 902-425-7770

F : 902-423-4045

Numéro sans frais : 1-855-526-4721

[www.quai21.ca](http://www.quai21.ca)

[info@quai21.ca](mailto:info@quai21.ca)

Publié par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Conçu par by Colin Timm

Cat. No CC521F-PDF

ISSN 1925-9840

© Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Canada



# 2016-2017

## Rapport annuel





## Table des matières

Message du président .....	2
Message de la chef de la direction .....	3
À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.....	4
La fière histoire du Quai 21.....	4
Le musée de la société du Quai 21.....	5
Devenir un musée national.....	5
Mandat, mission et lois applicables.....	6
Le Conseil d'administration.....	7
Direction et employés.....	8
Orientation stratégique.....	10
Principales priorités stratégiques.....	11
Architecture d'alignement des programmes.....	13
Résultats.....	14
Faits saillants de 2016-2017.....	34
États financiers.....	48

## MESSAGE DU PRÉSIDENT



Au nom du Conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2016-2017 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

En juin 2015, la vision d'un véritable musée national de l'immigration est devenue réalité quand le Musée agrandi a ouvert ses portes avec deux nouvelles expositions de calibre mondial. Une exposition raconte l'histoire importante du Quai 21 et l'autre, c'est-à-dire l'histoire de l'immigration canadienne, présente les récits d'immigration vers le Canada par d'autres points d'arrivée. L'exercice financier 2016-2017 a marqué la première année complète d'exploitation pour le Musée agrandi et cette année en a été une de succès, comme vous le verrez dans ce rapport annuel.

Comme musée national de l'immigration, c'est un honneur pour nous de recueillir et de partager les récits d'immigration du pays, tout spécialement en cette année du cent cinquantième. Ce sont ces récits qui font de nous ce que nous sommes en tant que nation et qui illustrent les vastes contributions des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada. Merci aux nombreux Canadiens qui ont partagé avec nous leurs histoires d'immigration et merci à ceux qui considèrent le faire. Nous n'existerions pas sans les histoires personnelles et touchantes que vous avez tous partagées.

Nous tenons à remercier et à exprimer notre reconnaissance au gouvernement du Canada pour son soutien. Nous tenons aussi à remercier les nombreux donateurs, partenaires et amis qui nous ont aidés à nous rendre où nous sommes et qui nous aideront à étendre notre portée et notre influence. Finalement, un mot de remerciement pour le personnel, la direction et les bénévoles qui ont travaillé sans relâche tous les jours afin de concrétiser l'importante responsabilité du Musée qui est de capturer, de partager et d'honorer les histoires canadiennes d'immigration.

Merci

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tung Chan'.

Tung Chan  
Président du conseil d'administration

## MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec une immense fierté que je présente aux Canadiens le rapport annuel 2016-2017 du Musée. Je suis honorée de diriger une organisation qui a tant accompli depuis qu'on nous a accordé l'honneur de devenir le sixième musée national du Canada.

Cette année a été la première année complète d'exploitation pour le Musée agrandi et elle a fracassé des records dans plusieurs catégories. Les nouvelles expositions fascinantes, les nouveaux programmes passionnants, la présence en ligne accrocheuse et les stratégies de marketing et de communications ont attiré un nombre record de visiteurs au Musée. La réaction des visiteurs a dépassé nos attentes. Ceux qui ont fait l'expérience du Musée sur place, en ligne ou par l'entremise d'autres programmes ou expositions sont impliqués, touchés, inspirés et se souviennent de leur propre histoire d'immigration. Nous sommes chanceux d'avoir une telle connexion sentimentale et personnelle avec tant de gens.



En 2017-2018, Canada 150 générera davantage de visibilité et de visites et mettra en valeur l'importance de l'immigration. Notre projet phare, l'exposition itinérante *Canada : Jour 1* sera présentée en simultané sur place et au Musée canadien de l'histoire. *Canada : Jour 1* raconte le récit des expériences de la première journée au Canada, de la Confédération à nos jours et fait le tour du pays depuis 2014. En 2016-2017, cinq mini expositions *Canada : Jour 1* ont été développées avec Affaires mondiales Canada et avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Elles rejoindront des milliers de personnes en voyageant partout au Canada et dans le monde.

C'est une période excitante pour le Musée et je suis fière des nombreuses réalisations de notre personnel et de nos bénévoles dévoués. Je suis reconnaissante du soutien qui nous est accordé par notre conseil d'administration, de l'engagement de nos nombreux partenaires et amis, ainsi que de la générosité dont ont fait preuve le gouvernement du Canada et nos nombreux donateurs.

A handwritten signature in black ink that reads "Marie Chapman". The signature is written in a cursive, flowing style.

Marie Chapman  
Chef de la direction

# À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui a servi de porte d'entrée au Canada à près d'un million d'immigrants entre 1928 et 1971. Il a aussi servi de point de départ à 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert ses portes le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et, en février 2011, est devenu le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Sa mission consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

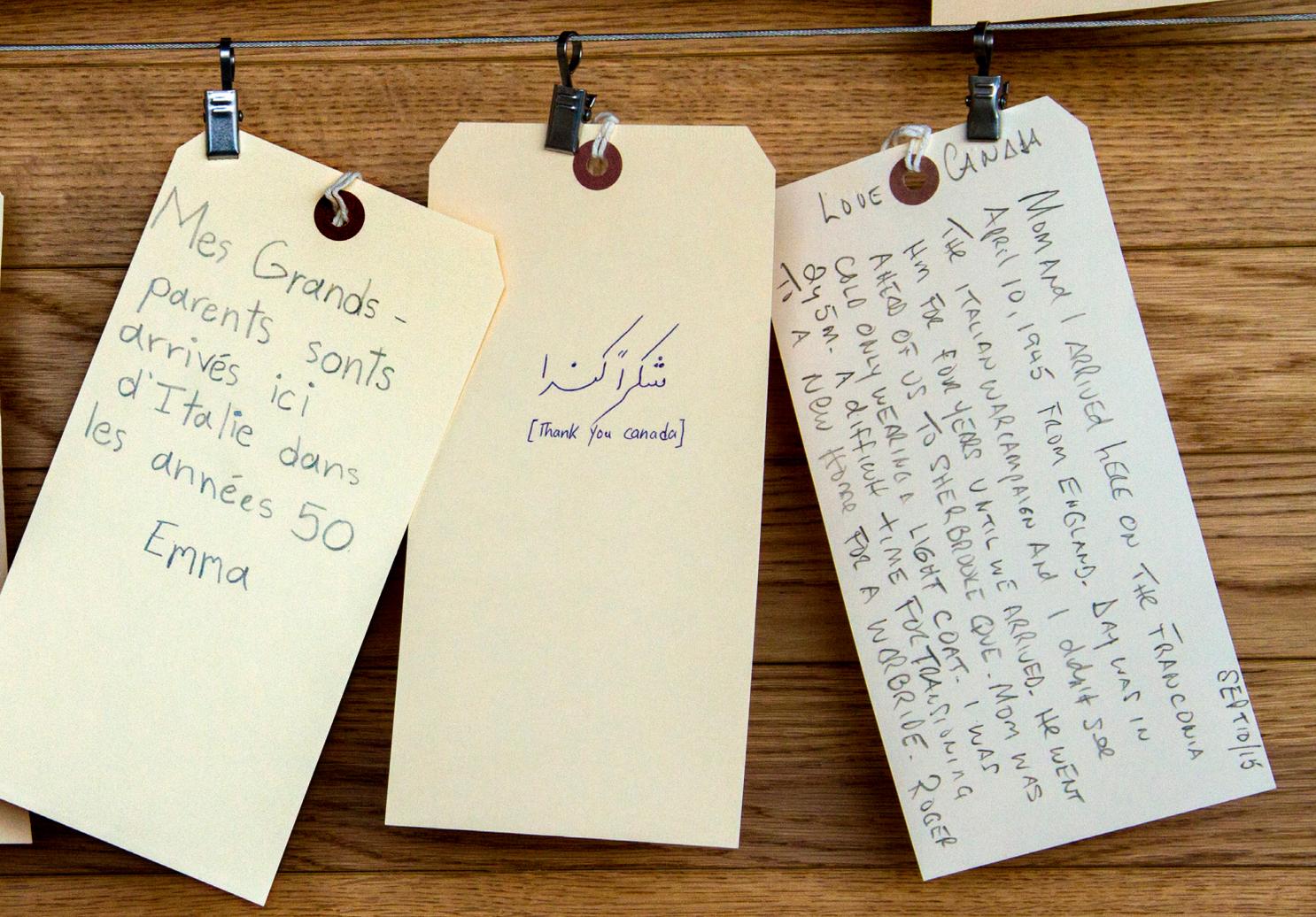


## LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants venus au Canada à la recherche d'aventure, d'emplois et d'opportunités. On y retrouvait des réfugiés, des évacués, des épouses de guerre et des enfants déplacés. Ces personnes ont contribué de façon incommensurable au mode de vie canadien et à sa croissance en tant que nation.

Le Quai 21 a aussi joué un rôle clé pendant la Seconde Guerre mondiale en servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes vers la Grande-Bretagne.

En 1971, le Quai 21 a cessé d'opérer comme l'un des principaux terminaux d'immigration du Canada en raison de la diminution du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Son histoire a cependant continué à vivre grâce à la vision et au dévouement de la Société du Quai 21.



## LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, a été fondée en 1988. Son rêve était de transformer le hangar d'immigration en un musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui ont franchi les portes, ainsi que l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts acharnés et à la générosité de plusieurs supporteurs, le musée du Quai 21 a ouvert ses portes en 1999, à l'occasion de la fête du Canada.

## DEVENIR UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national du Canada atlantique.

En juin 2015, le Musée agrandi a ouvert ses portes, rendant hommage à l'histoire importante du Quai 21 ainsi qu'aux récits d'immigration passés et présents de notre pays.

## MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation visant à créer le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est entrée en vigueur. En vertu de la *Loi sur les Musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Il fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations quotidiennes et dans ses activités et sa programmation.

Les amendements à la *Loi sur les Musées* confèrent au Musée le mandat suivant :

***Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.***

À titre de société d'État et de membre du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue également à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est stipulé ainsi dans le préambule de la *Loi sur les Musées* qui énonce que: « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

Le Musée est gouverné par le Cadre de gouvernance et de responsabilité des sociétés d'État créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est également tenu de se conformer à une gamme de dispositions tirées d'autres règlements, notamment : la *Loi sur l'accès à l'information*; la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la *Loi sur les langues officielles et Règlements*; et le *Code canadien du travail*, entre autres.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Musée sert d'instance de gouvernance et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement canadien par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil d'administration est responsable, en général, de l'orientation stratégique et de la supervision.

La *Loi sur les Musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres (un poste présentement vacant) nommés par la ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit faite. Le Conseil est soutenu par quatre comités :

**Un comité exécutif et des finances**, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, fournit la supervision à la planification financière et au rendement, aux projets d'immobilisations, aux placements et évalue la performance de la Chef de la direction.

**Un comité de vérification et de surveillance du risque**, qui assume, entre autres, des tâches prescrites à la section 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

**Un comité de ressources humaines, de gouvernance et de nomination**, offrant une direction stratégique et une supervision de la gestion des ressources humaines du Musée.

**Un comité de développement**, qui assure l'orientation stratégique et la supervision des activités de financement et des efforts de développement du Musée.

Président



**Tung Chan**  
Richmond, C.-B.  
Mandat : 7 mars 2013  
au 6 mars 2017

Vice-Président



**Troy Myers**  
Dartmouth, N.-É.  
Mandat : 6 mars 2014  
au 5 mars 2018



**Mark Boudreau**  
Halifax, N.-É.  
Mandat : 9 décembre 2010  
au 5 mars 2017



**Ralph Chiodo**  
Toronto, Ont.  
Mandat : 25 novembre 2010  
au 10 décembre 2018



**John Hachey**  
Baie D'Urfé, Qc  
Mandat : 10 avril 2014  
au 9 avril 2018



**Richard (Cy) LeBlanc**  
Grande-Digue, N.-B.  
Mandat : 25 novembre 2010  
au 10 décembre 2018



**Phuong T.V. Ngo**  
Orléans, Ont.  
Mandat : 25 novembre 2010  
au 24 novembre 2016



**Carrie Ross**  
Regina, Sask.  
Mandat : 26 février 2015  
au 25 février 2019



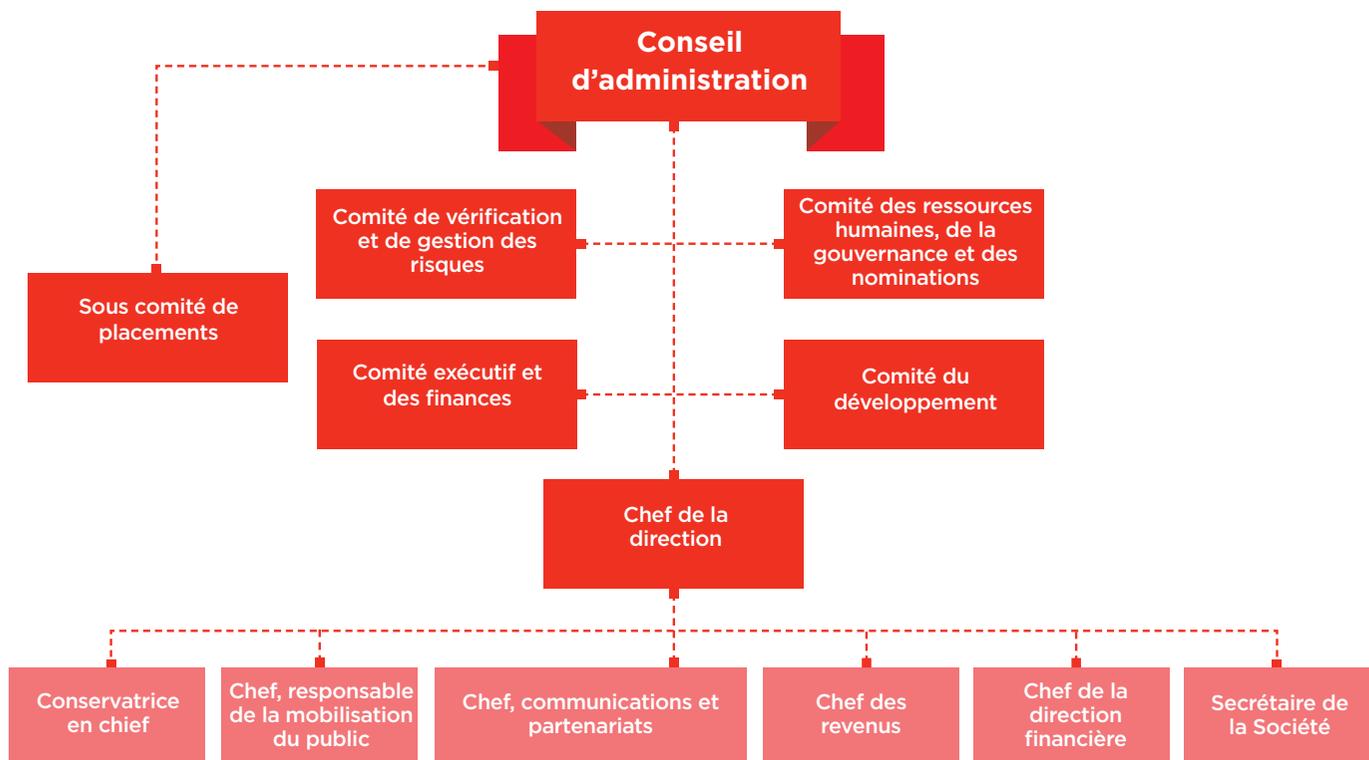
**James (Bradley) Stafford,  
CPA, CA,**  
Vancouver, C.-B.  
Mandat : 29 septembre 2011  
au 28 septembre 2015



**Dr. Frances Swyripa, PhD**  
Edmonton, Alb.  
Mandat : 9 décembre 2010  
au 16 décembre 2016

## DIRECTION ET EMPLOYÉS

Alors que le conseil d'administration est responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, avec l'appui de son équipe de la haute direction, est responsable de l'administration quotidienne du rendement du Musée ainsi que de l'atteinte des objectifs



Les employés et bénévoles du Musée

## L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite : Tanya Bouchard, Jennifer Tramble, Fiona Valverde, Kendall Blunden, Carrie-Ann Smith, Jennifer Sutherland, Marie Chapman.

Marie Chapman, chef de la direction/directrice générale

Kendall J. Blunden, CPA, CA, chef de la direction financière

Tanya Bouchard, conservatrice en chef

Carrie-Ann Smith, chef, responsable de la mobilisation du public

Jennifer Sutherland, chef, communications et partenariats

Jennifer Tramble, secrétaire de la Société

Fiona Valverde, chef des revenus

À la fin du mois de mars 2017, le Musée employait l'équivalent de 55 employés à temps plein. En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée bénéficie d'un important réseau de fidèles bénévoles.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'orientation stratégique du Musée tire de son mandat et de sa vision les objectifs et priorités stratégiques suivants :

### Mandat

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

### Vision

Le Canada a été profondément façonné par l'immigration. Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 vise à inspirer les Canadiens et les Canadiennes et à leur permettre d'explorer leurs relations avec ces migrations. Nous espérons étendre cette conversation à l'échelle nationale.

### Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

### Priorités stratégiques

Être un musée d'exception nationalement pertinent  
Être un employeur d'exception  
Être une société d'État d'exception  
Être un chef de file et un partenaire d'exception

## PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

### Être un musée d'exception nationalement pertinent

Être un **Musée d'exception nationalement pertinent** à la fois mobilisateur, reflet des expériences diverses et des contributions de tous les immigrants au fil de l'histoire canadienne, respecté pour son intégrité curatoriale et pertinent pour tous les Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble du pays.

### Être un employeur d'exception

Être un **employeur d'exception** qui crée un milieu de travail équitable, habilitant, sain et sécuritaire et un effectif productif, doté de principes, adaptable et représentatif de la diversité inhérente à la société canadienne.

### Être une société d'état d'exception

Être une **société d'État d'exception** fiscalement responsable, bien gérée, respectant toutes les lois, politiques et directives applicables, et pleinement redevable des résultats envers les Canadiens et les Canadiennes.

### Être un chef de file et un collaborateur d'exception

Être un **chef de file et un collaborateur d'exception** afin d'élaborer les contenus et la programmation, d'accroître les occasions de faire connaître le Musée dans tout le pays et d'aider les institutions sœurs au sein du portefeuille du Patrimoine canadien à remplir leur mission auprès du plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.



## ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES

Afin de fournir au gouvernement et au Parlement des informations sur le rendement de ses activités, le Musée a mis au point une architecture d'alignement des programmes. Cela regroupe les activités clés du Musée selon les résultats attendus et définit les priorités stratégiques, les résultats clés et les activités pour chacune d'elles.

L'objectif stratégique global gouvernant toutes les activités du Musée découlent du mandat prescrit par la loi.

**Objectif stratégique :** *Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.*

Les principaux thèmes sont les suivants :

- ✿ Le rôle vital que l'immigration a joué dans l'édification du Canada;
- ✿ L'expérience des immigrants à leur arrivée au Canada; et
- ✿ Les contributions continues des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

### Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

#### Programme 1 : Expérience des visiteurs et création de liens

Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration.

#### Programme 2 : Installations

Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

#### Programme 3 : Services internes

Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

## RÉSULTATS

Au cours de l'année financière 2016-2017, le Musée a atteint des priorités clés qui serviront de fondation à la prochaine période d'expansion. En voici les points saillants :

### PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

## ÊTRE UN MUSÉE D'EXCEPTION ET DE PERTINENCE NATIONALE

### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CONTENU

Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration canadienne, peu importe le point d'entrée au Canada, ainsi que la contribution de tous les immigrants à la création de la nation canadienne.

#### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ Amasser des histoires orales engageantes, des documents et des récits qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque culturelle canadienne ainsi que sa dualité linguistique pour des expositions itinérantes, l'exposition permanente du Musée et pour le Web.
- ✦ Continuer de cataloguer la collection du Musée sur la base de données *CollectiveAccess* afin d'améliorer la capacité du Musée à gérer son propre matériel et rendre ce matériel disponible aux Canadiens sur place et en ligne.
- ✦ Début de la recherche et de la rédaction d'un livre sur le Quai 21 qui sera publié en 2019-2020.



## Résultats au 31 mars 2017

- ✦ Conformément à la Stratégie de développement de la collection, des histoires orales engageantes et des récits qui reflètent le mandat national du Musée sont en cours de collection. 50 nouvelles entrevues d'histoire orale ont été terminées en 2016-2017.
- ✦ S'échelonnant sur plusieurs années, le projet visant à cataloguer la collection et à la rendre accessible sur la base de données *CollectiveAccess* se poursuit et atteint ses objectifs. 95 % de la collection a été cataloguée. 50 % des collections d'histoires orales et écrites sont maintenant disponibles en ligne.
- ✦ Trois des six chapitres du livre sur le Quai 21 ont été terminés.



## INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont innovatrices et intéressantes, elles encouragent la réflexion et révèlent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada. Les visiteurs, qu'ils soient sur place ou en ligne, accèdent à des contenus, de même que des expériences, uniques et innovateurs dans les deux langues officielles.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ La tournée nationale de la première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, se poursuit en 2017. Sa portée a été accrue avec le lancement de deux minis expositions *Canada : Jour 1* développées avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Affaires mondiales Canada qui feront la tournée de sites à travers le Canada et le monde.
- ✦ Présenter l'exposition temporaire *Empress of Ireland* en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire, y compris des programmes publics et éducatifs complémentaires.
- ✦ Augmenter le contenu en ligne de 20 % afin de mieux refléter la diversité de l'expérience d'immigration au Canada. Augmenter les visites Web annuelles de 10 %.
- ✦ Poursuite des efforts de mise en valeur des films de langue française afin d'explorer une gamme diverse de cultures et de thèmes historiques dans le cadre de la série de films *Pleins feux sur la diversité*.

### Résultats au 31 mars 2017

- ✦ La première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1*, a visité sept villes depuis juin 2014 et est réservée pour toute l'année 2017.
- ✦ Cinq expositions *Canada : Jour 1* plus petites ont été conçues en partenariat avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ainsi qu'avec Affaires mondiales Canada et seront présentées partout au Canada et dans le monde.



- ✦ L'exposition *Empress of Ireland* a été présentée de novembre 2015 à novembre 2016 et a été vue par plus de 49 000 visiteurs, le plus grand nombre de visites à ce jour pour une exposition temporaire.
- ✦ Une expansion continue du site Web et des stratégies d'implication numérique ont augmenté le contenu en ligne de 170 % et les visites du site Web de 6 %.
- ✦ La poursuite de programmes populaires, comme la série de films *Pleins feux sur la diversité*, le programme familial *Découvrez la culture* et des programmes publics ont attiré plus de 12 000 visiteurs au Musée.



## EXPÉRIENCE DU VISITEUR

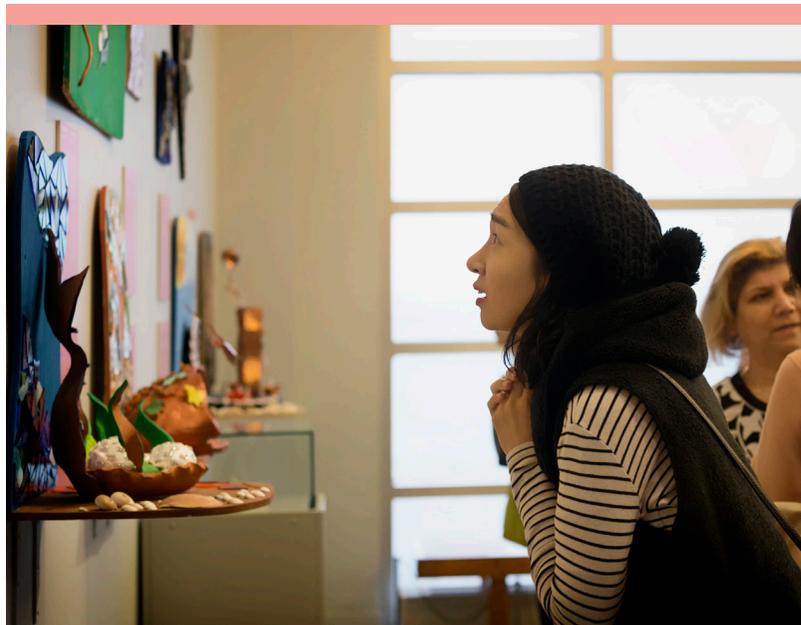
L'expérience du visiteur permet de tisser des liens personnels et émotifs qui contribuent à la loyauté du public et aux visites répétées.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ Construire sur l'enthousiasme généré par l'expansion du Musée et s'assurer que les plans créent et suscitent l'enthousiasme en plus de générer des visites, tant au niveau local que national.
- ✦ S'assurer que l'expérience en ligne reflète le Musée agrandi.
- ✦ Collecter des données qualitatives et quantitatives sur les visiteurs et agir selon les principales conclusions.
- ✦ Poursuivre le succès des séries de conférenciers invités pour attirer de nouveaux visiteurs de même que des visiteurs récurrents au Musée.
- ✦ Lancer le programme Artiste en résidence afin d'améliorer l'expérience du Musée et d'attirer des visiteurs.

### Résultats au 31 mars 2017

- ✦ Plus de 120 000 personnes sont venues au Musée en 2016-2017, c'est-à-dire 59 461 visiteurs payants, 3 503 visiteurs non payants, 5 144 écoliers, 34 066 visiteurs du Centre d'histoire familiale Banque Scotia et 19 726 participants aux événements et à la programmation publique.
- ✦ 96 % de ceux qui ont participé au sondage ont dit avoir été satisfaits ou très satisfaits de leur visite.
- ✦ La série de conférences *Beneath the Waves* a présenté trois exposés illustrés. *The Great Museum of the Sea* avec le Dr James Delgado, *Secrets of the Titanic* and *Empress of Ireland* avec Rob Rondeau et *Exploring the Empress of Ireland* avec le Dr John Willis du Musée canadien de l'histoire.



- ✦ Kyle Jackson, le premier artiste en résidence du Musée et son projet *À ceux qui sont encore en mer*, inspiré de *Empress of Ireland*, a été présenté de mai 2016 à octobre 2016. Le projet a fasciné des milliers de visiteurs dont plus de 80 ont créé des peintures qui font maintenant partie du montage participatif final.



## ACCÈS ET SENSIBILISATION

Les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays ont un meilleur accès à la collection, à l'expertise et à la programmation du Musée et celui-ci profite d'une plus grande sensibilisation et d'un meilleur appui du public par l'entremise de stratégies de marketing et de communications solides et efficaces.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ Mettre en œuvre un plan de marketing et de communication intégré afin de lancer le Musée agrandi sur de multiples plateformes.
- ✦ Continuer à mettre en œuvre la stratégie de commercialisation et de communication afin de soutenir le déploiement national de l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*, menant aux célébrations de 2017.
- ✦ Continuer la promotion de l'application innovatrice du guide mobile de *Canada : Jour 1* afin de compléter l'expérience de l'exposition et d'étendre sa portée.
- ✦ Continuer de faire croître la liste de diffusion grâce à une offre active aux visiteurs du Musée et augmenter la mobilisation du public avec un bulletin d'information électronique mensuel.
- ✦ Profiter des possibilités de génération de revenu et de sensibilisation du public, de concert avec le déploiement de l'exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, ainsi qu'avec les célébrations du Canada 150.

### Résultats au 31 mars 2017

- ✦ Une approche de marketing, de communication et du numérique intégrée a permis l'inclusion dans les campagnes touristiques provinciales, l'achat à frais partagés de médias numériques au Canada et dans le nord-est des États-Unis, ainsi que la création de nouvelles séquences vidéo.



- ✦ Le contact avec les blogueurs et chroniqueurs de voyage a généré une couverture importante dans les médias traditionnels et les médias numériques.
- ✦ Succès du lancement de l'exposition *Canada : Jour 1* à Moose Jaw en Saskatchewan, à Red Deer en Alberta, à Edmonton en Alberta et à Lloydminster en Saskatchewan, comme le démontrent la couverture médiatique positive, les visites et les 336 téléchargements de l'application mobile de tour guidé. L'exposition est soutenue par la Fondation RBC et continuera de voyager dans tout le Canada pour les activités commémoratives de 2017.
- ✦ Le bulletin d'information électronique a plus de 3 300 abonnés.



## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

# ÊTRE UN EMPLOYEUR D'EXCEPTION

## SERVICES INTERNES

Le Musée sera un modèle en matière de pratiques progressives, innovatrices et de gestion saine. Ses employés et ses bénévoles continueront à être habilités et dynamiques, avec un esprit d'entreprenariat, et respectueux de la mission et le mandat du Musée.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ Continuer de mettre en œuvre un programme de gestion du rendement dans toute l'organisation qui reconnaît les résultats ainsi que les valeurs fondamentales du Musée.
- ✦ Offrir des possibilités de promotion et d'apprentissage au sein de l'organisation par de la formation, le perfectionnement et des possibilités d'instruction comprenant l'accent sur la formation linguistique.
- ✦ Offrir des occasions continues d'engagement des bénévoles, de développement et d'appréciation du rôle important qu'ils jouent dans le succès du Musée.

### Résultats au 31 mars 2017

- ✦ 100 % des employés ont participé à des activités de formation ou de perfectionnement professionnel.
- ✦ 70 % du personnel à temps plein est bilingue ou participe à une formation linguistique.
- ✦ Engagement continu de plus de 95 bénévoles.





## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

# ÊTRE UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT D'EXCEPTION

## SAINE GOUVERNANCE

Le Musée atteint ou dépasse les normes reconnues en matière de Gouvernance d'entreprise et a mis en place tous les outils nécessaires à une gestion et à une responsabilisation saine.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ Continuer à raffiner et à mettre en œuvre le cadre de gestion du rendement du Musée comme outil de suivi et de rapports de rendement, et la correction du tir, si nécessaire.
- ✦ Continuer à raffiner et à mettre en œuvre un régime de gestion des risques dans toute l'organisation.
- ✦ Continuer à mettre en œuvre la directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements.
- ✦ Mettre en œuvre le plan de vérification interne et réagir aux principales conclusions.
- ✦ Célébrer la cinquième Assemblée annuelle publique du Musée, que toutes les sociétés d'État doivent tenir dans le cadre des bonnes pratiques de gouvernance, à Edmonton en septembre 2016.

### Résultats au 31 mars 2017

- ✦ Aucun rapport négatif du Bureau du vérificateur général du Canada en lien avec la gouvernance de la société.
- ✦ La directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements est mise en œuvre de manière appropriée et les exigences en matière de divulgation et d'information sont respectées.



- ✦ Les résultats d'une vérification interne terminée en 2016-2017 portant sur le contrôle de caisse de la boutique et du comptoir de billets ont été pris en charge.
- ✦ Poursuite des résultats positifs soutenus lors de l'auto-évaluation annuelle du rendement du Conseil d'administration.
- ✦ 80 donateurs, médias et amis ont assisté à la quatrième rencontre annuelle du Musée qui a eu lieu à Edmonton en septembre 2016.



## SAINE GESTION DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont harmonisées de sorte que le Musée peut respecter son mandat et adopter des pratiques de gestion et de gouvernances saines et efficaces.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ Utilisation des possibilités de génération de revenus et de sensibilisation du public en lien avec le dévoilement du Musée agrandi.
- ✦ Parvenir à générer un revenu net de 2,48 millions de \$ en 2016-2017, comprenant 1,17 million de \$ provenant du développement des fonds.
- ✦ Identifier, solliciter et cultiver de bonnes relations avec d'importants donateurs pour les nouveaux locaux et programmes du Musée, continuer d'entretenir de bonnes relations avec les anciens donateurs et poursuivre le succès des activités de financement.
- ✦ Continuer à travailler avec les autres musées nationaux pour ce qui est des services partagés, des occasions de promotions conjointes et de la programmation partagée.

### Résultats au 31 mars 2017

- ✦ Le Musée a atteint un revenu net autogénéré de 2,45 millions de \$, ce qui est légèrement sous sa cible de 2,48 millions de \$, mais plus que le 1,81 million de \$ de 2015-2016.



- ✦ Trois nouveaux dons pluriannuels majeurs ont été obtenus avec des engagements totalisant 250 000 \$ pour la première année en plus d'un travail continu pour obtenir davantage en 2017-2018. Le club de donateurs chefs de file (le Club du Quai 21) est toujours actif avec 25 membres. Tous les événements de collecte de fonds ont dépassé leurs objectifs, tout comme la location de salles.
- ✦ Travailler avec les autres musées nationaux a permis une collaboration dans la programmation, la coproduction d'expositions et le prêt d'artéfacts.



## INSTALLATIONS

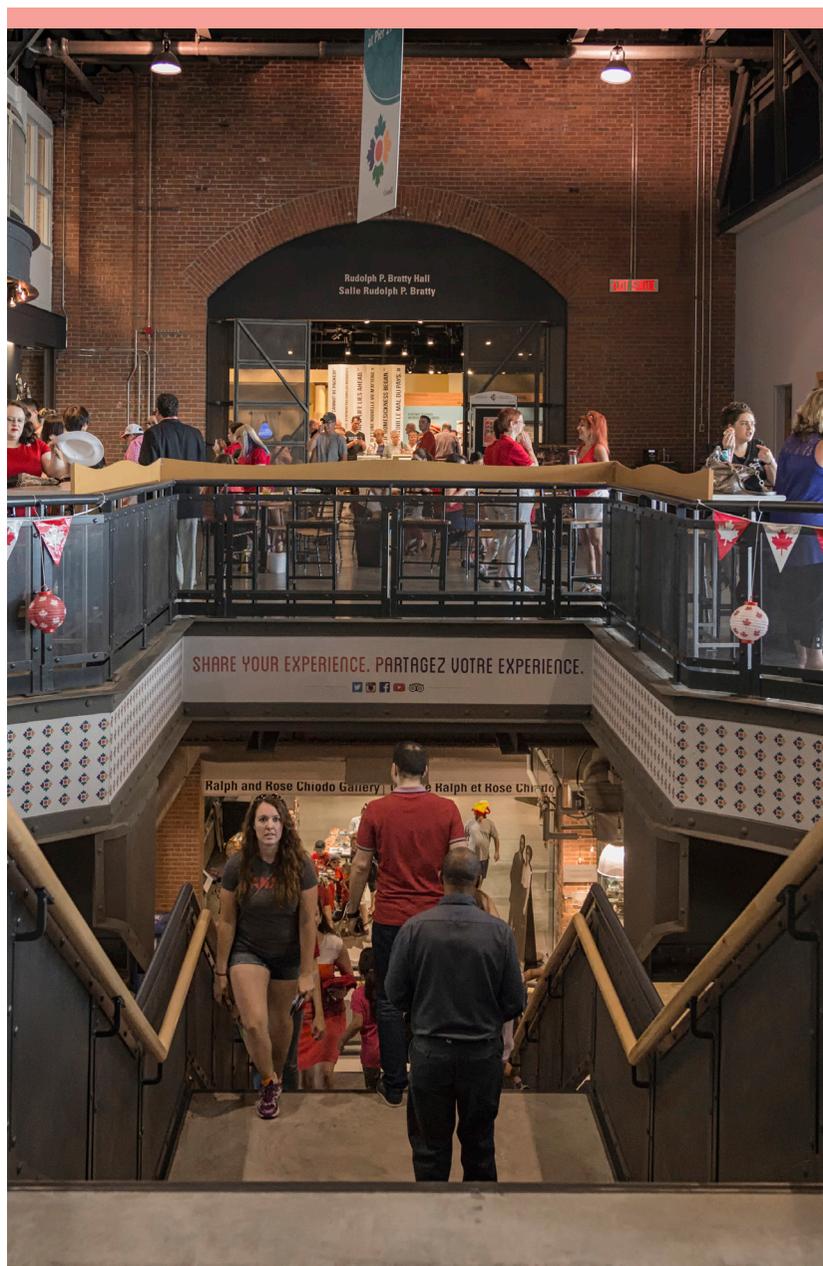
Les installations du Musée ont été améliorées ou agrandies, selon les besoins, afin de fournir des locaux adéquats et accessibles pour les visiteurs, le personnel, les bénévoles ainsi qu'à la programmation et aux expositions. Les projets de construction sont gérés par un régime efficace de gestion de projets qui comprend des stratégies de gestion du risque robustes et un respect pour le caractère patrimonial du site.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- Remplacer le vieil escalier mécanique par un nouvel escalier améliorant l'accès et la sécurité.
- S'assurer que les espaces d'exposition, les présentations et la technologie rencontrent toutes les exigences et les attentes appropriées et fonctionnent comme prévu.
- Continuer à gérer les contrats de façon saine, transparente et responsable tout en respectant le budget et l'échéancier et en employant des pratiques de gestion de projets et du risque efficaces.

### Résultats au 31 mars 2017

- Le remplacement de l'escalier mécanique a été terminé à temps et selon le budget prévu.
- Les locaux du Musée répondent aux normes de qualité de l'air ainsi qu'aux normes de sécurité et d'hygiène du milieu.
- Les contrats respectent les exigences du Musée et du gouvernement.



## EXPLOITATION DE L'ÉDIFICE ET SÉCURITÉ

Les installations du Musée sont sécuritaires, accessibles et sont entretenues de façon efficiente.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✦ S'assurer que les mesures appropriées soient en place pour fournir une sécurité et protection constante au personnel, aux bénévoles, aux visiteurs et au matériel du Musée, et pour fournir l'accessibilité pour tous.
- ✦ Continuer à mettre en œuvre des éléments d'efficacité opérationnelle intégrés aux rénovations et à l'agrandissement (c.-à-d. passer au gaz naturel pour le système CVCA) et continuer à profiter de l'efficacité d'exploitation et des économies liées à un CVCA, un système électrique et un système de communication complètement opérationnels.

### Résultats au 31 mars 2017

- ✦ Continuer de répondre à tous les codes applicables et de maintenir notre nombre d'accidents à zéro.
- ✦ Les visiteurs ont accès à tous les endroits publics du Musée, peu importe leurs difficultés physiques, et peuvent pleinement profiter de l'expérience sur place.
- ✦ Les expositions peuvent facilement être interprétées et sont accessibles aux gens ayant des troubles de vision ou d'audition, ainsi qu'à ceux ayant des problèmes de mobilité.
- ✦ Les éléments d'efficacité d'exploitation du CVCA, du système électrique et du système de communication sont en cours d'achèvement.



## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

# ÊTRE UN CHEF DE FILE ET UN COLLABORATEUR D'EXCEPTION

## DIFFUSION NATIONALE ET PARTENARIATS

Le Musée est un partenaire apprécié pour ses institutions soeurs, avec qui la collaboration entraîne des expositions partagées, une formation croisée et un travail significatif qui permet de faire progresser les mandats respectifs de chacun. Le Musée est perçu comme un collaborateur de choix avec d'autres intervenants clés, y compris d'autres musées, des groupes culturels et d'immigration, des universités et des organisations touristiques.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2017

- ✿ Tenir des ateliers d'enregistrement numérique d'histoires dans les régions où *Canada : Jour 1* est présentée offrant une occasion unique au Musée de faire croître sa collection en récoltant des récits d'immigration numériquement.
- ✿ Présenter l'exposition *Empress of Ireland* en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire.
- ✿ Devenir une Expérience distinctive au sein de Destination Canada, désignant le Musée comme appartenant au groupe sélect « d'expériences de voyage à faire une fois dans sa vie » trouvées uniquement au Canada.
- ✿ Continuer à mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des communautés, une approche stratégique à la mobilisation des communautés de façon à développer de nouveaux auditoires dans tout le Canada.



## Résultats au 31 mars 2017

- Ateliers de programmation publique organisés à Edmonton, en Alberta.
- L'exposition *Empress of Ireland* est présentée sur place de novembre 2015 à novembre 2016.
- Des collaborations ont eu lieu avec plus de 15 communautés, universités, musées, entreprises et organisations médiatiques dont le Théâtre Neptune, le Halifax Pride, le festival Prismatic Arts, le FrancoFest, Patinage Canada, le Black Cultural Centre for Nova Scotia, le Théâtre Two Planks and a Passion, l'Université Dalhousie, l'Université de Winnipeg et l'Association d'études canadiennes.
- Statut d'Expérience distinctive en cours de réalisation et attendu pour 2017-2018.







FAITS  
SAILLANTS DE  
2016-2017

- *Canada : Jour 1*
- Épouses de guerre
- Artiste en résidence
- Théâtre en personne dans l'exposition
- Kidoons
- Expositions temporaires

## CANADA: JOUR 1

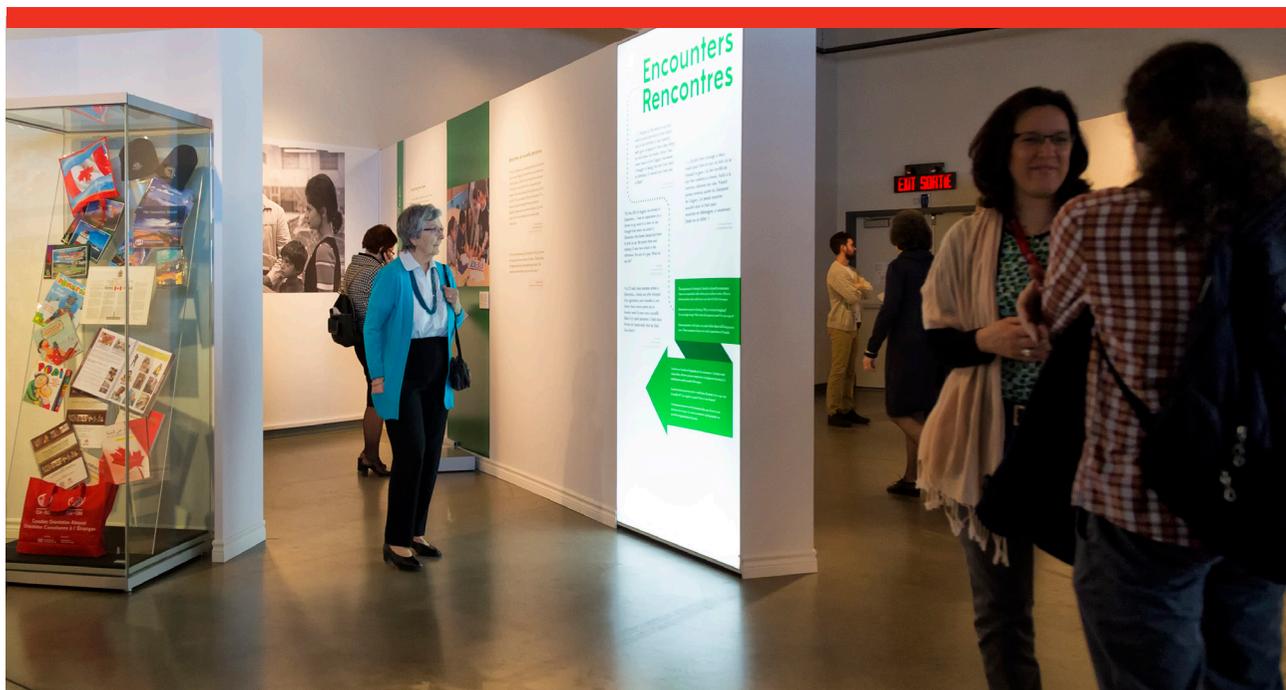


### Découvrez *Canada: Jour 1*

Faites vos premiers pas, ayez vos premières impressions et vivez vos premières expériences comme nouvel arrivant au Canada.

L'expérience de l'immigration est marquée de premières fois. La première journée dans un nouveau pays est remplie des premiers pas, des premières impressions et des premières expériences d'une personne. *Canada: Jour 1* est appuyée au niveau national par la Fondation RBC. Venez explorer les diverses expériences qu'ont eues les immigrants lors de leur première journée au Canada, de la confédération à aujourd'hui.

Des expériences uniques, partagées par les nouveaux arrivants, qui traversent les cultures et le temps sont soulignées de façon attentionnée à l'aide d'histoires orales, d'images d'archives, d'œuvres d'art originales, d'objets et par la participation des visiteurs.



*Canada : Jour 1* a visité sept villes à travers tout le Canada depuis son lancement en juin 2014. C'est la première exposition itinérante du Musée et un projet héritage pour le Canada 150 en 2017, où elle sera présentée en simultanée au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 et au Musée canadien de l'histoire.

Les mini expositions *Canada : Jour 1* ont aussi été conçues en partenariat avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Affaires mondiales Canada et seront présentées partout au Canada et dans le monde. En 2016-2017, l'une des mini expositions a été présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

## LES ÉPOUSES DE GUERRE REVIENNENT AU QUAI 21 APRÈS 70 ANS



En mai 2016, 30 épouses de guerre sont revenues au Quai 21 avec leurs familles afin de marquer le 70<sup>e</sup> anniversaire de leur arrivée au Canada.

Les épouses de guerre sont un groupe d'environ 44 000 femmes qui ont marié des soldats canadiens pendant la Seconde Guerre mondiale et qui ont déménagé au Canada pour commencer une nouvelle vie. Ces femmes sont venues de partout en Europe, mais la majorité d'entre elles sont d'origine britannique. Elles sont majoritairement arrivées au Canada par navire en passant par le Quai 21, pour ensuite se diriger vers des communautés partout au pays. Plusieurs de leurs histoires se trouvent dans la collection du Musée, dont celle d'Elsie Mills, une amie de longue date du Musée, qui était présente lors de la réunion.

**« Le Quai 21 appartient à tous ceux qui ont vu le Canada, qui sont sortis de son hangar et qui se sont retrouvés devant l'inconnu. Aucune d'entre nous ne savait dans quoi elle s'embarquait, mais nous l'avons fait quand même. »** — Elsie Mills

## ARTISTE EN RÉSIDENCE



Kyle Jackson a été le premier artiste en résidence du Musée.

Pendant son séjour de six mois au Musée, Kyle a travaillé avec les visiteurs sur le projet « À ceux qui sont encore en mer... », un programme complémentaire à l'exposition *Empress of Ireland*.

Kyle a créé une peinture silhouette grande échelle de l'*Empress of Ireland* faite de 600 panneaux interchangeables, chacun d'entre eux étant une peinture miniature. Les visiteurs étaient invités à peindre un panneau ou à ajouter quelque chose à un panneau déjà peint.

Le projet soulignait le 102<sup>e</sup> anniversaire du plus grand désastre maritime de l'histoire canadienne en créant une représentation respectueuse et colorée de la vie, imaginant le potentiel perdu des personnes qui y sont décédées et mettre en lumière les vies et les histoires qui ont été rescapées.

## THÉÂTRE EN PERSONNE DANS L'EXPOSITION



En novembre 2016, la pièce d'Hannah Moskovich, *Where Poppies Blow*, a été jouée dans l'exposition du Quai 21. Grâce à un partenariat unique avec le Halifax Theatre for Young People, la pièce a promené son public dans un Halifax du temps de la guerre avec l'aide d'un garçon animé de 11 ans, éduquant les enfants sur la Première Guerre mondiale.

Dans ce programme, les groupes d'écoliers ont appris comment présenter des monologues avant leur visite et ont fait leurs présentations après la pièce. Quelques-uns de ces monologues étaient si bons que la metteuse en scène a demandé aux élèves de les présenter lors de spectacles publics pendant la fin de semaine du jour du Souvenir.

Toutes les présentations aux groupes d'écoliers étaient à salle comble, tout comme l'étaient les présentations publiques, et les commentaires ont été unanimement positifs. Fort de ce succès, de futures présentations de théâtre sont planifiées.

Nous tenons à remercier la CIBC et les autres donateurs pour leur soutien.

## KIDOONS



En 2015-2016 et en 2016-2017, le Musée s'est associé avec le réseau en ligne pour enfant Kidoons afin de produire deux épisodes de dessin animé Web.

Dans le premier épisode, le personnage principal, Billy Mink, visite le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 et apprend l'histoire d'immigration de sa famille. Dans l'autre épisode, Billy Mink explore la salle sur l'immigration canadienne et apprend de nouvelles choses sur l'immigration canadienne.

Les « Webisodes » sont en français et en anglais et offrent un moyen amusant et adapté à l'âge des spectateurs pour que les jeunes Canadiens puissent en apprendre davantage sur l'immigration et sur le Musée. Les épisodes sont diffusés sur le réseau Kidoons et sur la chaîne YouTube du Musée et se trouvent aussi comme outil pédagogique sur le site Web du Musée.

## EXPOSITIONS TEMPORAIRES



En 2016-2017, les partenariats continuent d'être une priorité principale pour le Musée et ont généré un certain nombre d'expositions temporaires.

Deux expositions ont été conçues dans le cadre du programme *La communauté présente* :

***Mosaïque des liens identitaires et communautaires*** conçue avec l'Immigrant Migrant Women's Association of Halifax. L'exposition, qui a été lancée la journée internationale de la femme, célèbre et explore l'identité du point de vue d'immigrantes et de migrantes.

Créé par le Black Cultural Centre for Nova Scotia, ***Le 2<sup>e</sup> Bataillon de construction*** célèbre la première et la dernière unité de l'Armée canadienne entièrement constituée de soldats noirs.

Quatre petites expositions ont aussi été conçues :



**Vies ordinaires, temps extraordinaires : Expériences italo-canadiennes durant la Seconde Guerre mondiale** transmet les histoires des Italo-Canadiens qui ont été internés pendant la Seconde Guerre mondiale.

**Voyage au Canada : Expériences d'immigration Ukrainienne, de 1891-1900** célèbre le 125<sup>e</sup> anniversaire des Ukrainiens au Canada.

**Sanctuaire : Le Canada et les réfugiés hongrois de 1956** célèbre le 60<sup>e</sup> anniversaire du repeuplement au Canada d'environ 38 000 réfugiés hongrois.

**Autoportrait du Canada : Exposition d'art contemporain** un projet d'art collaboratif sur qui nous sommes et sur ce que nous représentons comme Canadiens.

# RAPPORT DE GESTION

Les amendements à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État définissent son objectif fondamental. Le Musée a comme principal objectif d'inciter les Canadiens à créer et à explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration canadienne qui se poursuivent de nos jours.

Il le fait par l'entremise de trois activités de programmation :

## Expérience du visiteur et création de liens :

Les Canadiens et Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants à travers l'histoire canadienne et ils participent à leur élaboration.

**Installations :** Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

**Services internes :** Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

## Rendement

Après sept ans d'exploitation et pour sa première année complète d'exploitation depuis son expansion, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a atteint des résultats considérables face aux engagements pris dans le plan d'entreprise 2016-2017, comme l'illustre le présent rapport annuel.

## Bilan financier et perspectives

Depuis sa création comme société d'État en 2010, le Musée a travaillé fort à se transformer en musée d'envergure nationale destiné à relater les témoignages d'immigration de l'ensemble du Canada. Durant l'exercice 2015-2016, le Musée a terminé un projet de cinq ans d'expansion thématique et de dépenses en immobilisations lui permettant de réaliser son mandat national. En 2016-2017, le Musée a bâti sur l'enthousiasme et son envergure nationale de la façon suivante :

- Les approches innovatrices concernant l'attraction et l'engagement du public, tant sur place qu'en ligne, ont été des priorités centrales en 2016-2017. Cela comprenait une meilleure programmation dans les nouveaux espaces du Musée, des stratégies de marketing et des plans de communications et de partenariats, afin d'étendre sa portée, sa visibilité et d'attirer des visites supplémentaires, et une implication numérique passant par le site Web, l'application mobile de tour guidé et les médias sociaux. Ces efforts se sont soldés par un nombre record de visites, tant sur place qu'en ligne, l'attention des médias au niveau national et international, ainsi que des niveaux de satisfaction élevés chez les visiteurs.
- L'exposition itinérante *Canada : Jour 1* poursuit sa tournée nationale et de plus petites expositions *Canada : Jour 1* ont été lancées en partenariat avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Affaires mondiales Canada. Ces petites expositions se sont rendues à l'Assemblée générale des Nations Unies, dans des ambassades étrangères et sont allées un peu partout au Canada et aux États-Unis. *Canada : Jour 1*, soutenue par la Fondation RBC, explore les souvenirs, les impressions et les expériences des immigrants lors de leur première journée au Canada, de la Confédération à aujourd'hui.

- Le développement financier, tout particulièrement les dons majeurs, a continué à être très important pour le Musée alors que celui-ci vise à augmenter ses revenus autogénérés. Trois nouveaux dons majeurs ont été obtenus en 2016-2017.
- L'exposition *Empress of Ireland*, développée en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire, a été présentée au Musée du 23 novembre 2015 au 13 novembre 2016. Des programmes publics et des programmes éducatifs complémentaires, dont le programme inaugural d'artiste en résidence, ont attiré beaucoup de visiteurs au Musée.

Le Musée a présentement 55 employés équivalents temps plein, ce qui représente un de moins que les effectifs prévus. Aucun nouvel emploi à temps plein n'a été créé en 2016-2017 et il n'est pas prévu d'en créer. Bien qu'il n'y ait présentement aucun projet de combler ce poste, la haute direction mesurera et évaluera les besoins d'exploitation au cours de l'exercice 2017-2018.

## Exploitation

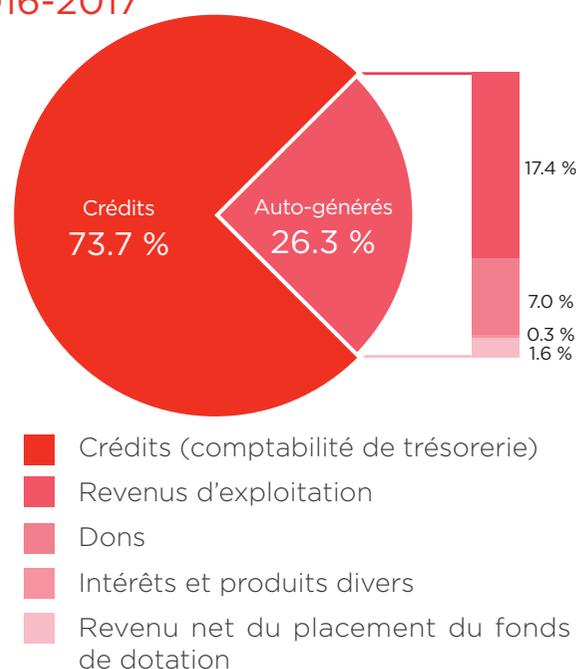
Les résultats des activités de l'année ont rapporté un bénéfice net de 776 000 \$. Avec les 2 402 000 \$ d'actif net non affecté de 2015-2016 et la préservation du capital de 171 000 \$ au fonds de dotation de l'exercice en cours, l'actif net non affecté est de 3 007 000 \$ en date du 31 mars 2017.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont des crédits parlementaires et des revenus autogénérés, qui comprennent les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers, de même que les produits financiers nets sur les placement du fonds de dotation.

Selon la comptabilité d'exercice, les crédits ont augmenté de 159 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, passant de 9 819 000 \$ à 9 978 000 \$. Le Musée reçoit 7 700 000 \$ de

crédits parlementaires réguliers, tel qu'approuvé par le parlement. Le solde de 2 278 000 \$ en crédits parlementaires de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 est l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

## Provenance des fonds d'exploitation 2016-2017



Les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers ont totalisé 2 575 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, comparativement à 1 882 000 \$ en 2015-2016 et sont légèrement inférieurs au budget. L'augmentation est principalement due à la hausse des revenus provenant des dons et des produits d'exploitation qui comprennent les locations de salles, les ventes de billets, la boutique, ainsi que la programmation et les ventes liées au Centre d'histoire familiale Banque Scotia. Les dons ont augmenté en comparaison avec l'exercice précédent, mais sont en dessous des prévisions budgétaires de 2016-2017. Les fluctuations sont toutes deux attribuables à la date de réception des dons majeurs. Les hausses des produits d'exploitation sont attribuables à l'ouverture du Musée agrandi. Bien que les visites aient atteint

des niveaux record, les visites réelles sont un peu plus faibles que les prévisions budgétaires. Les revenus d'événements spéciaux ont été supérieurs à l'exercice précédent en raison d'un événement de collecte de fonds supplémentaire et d'une activité de financement, le Dîner des vins de Californie, qui a eu beaucoup de succès.

Les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation de 171 000 \$ sont compris dans l'État des résultats de l'exercice se terminant le 31 mars 2017. Ce montant a été utilisé pour la préservation du capital du fonds de dotation, conformément aux politiques du fonds de dotation approuvées par le Conseil d'administration. Le montant est reflété dans les états financiers de 2016-2017 comme un transfert de l'actif net non affecté vers l'actif net du fonds de dotation. Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2016, les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation étaient de 161 000 \$. De ce montant, 70 000 \$ ont été grevé d'une affectation interne par le Musée pour être utilisé ultérieurement et 91 000 \$ ont été utilisés pour la préservation du capital du fonds de dotation.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas enregistrés comme des produits, mais plutôt comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une augmentation nette des gains de réévaluation cumulés de 174 000 \$ a été constatée pour l'exercice 2016-2017, ce qui entraîne un rendement global net positif de 345 000 \$ pour les placements du fonds de dotation, comparativement au rendement négatif de 23 000 \$ pour l'exercice 2015-2016.

Les charges de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 ont été inférieures à 2016, allant de 12 823 000 \$ en 2015-2016 à 12 040 000 \$ en 2016-2017. Elles ont aussi été inférieures aux prévisions budgétaires. Les charges totales comprennent l'amortissement des immobilisations,

qui a diminué à 240 000 \$ par rapport à la même période en 2016, principalement en raison des immobilisations transférées de la Société du Quai 21 pleinement amorties compensées par les immobilisations achetées en 2016-2017. Les dépenses de publicité, de promotion et de reconnaissance ont diminué de 338 000 \$ par rapport à l'année précédente car la campagne de publicité nationale 2015-2016 qui faisait la promotion du Musée agrandi était un événement unique. Les frais reliés au personnel ont diminué de 170 000 \$ et ils sont inférieurs aux prévisions budgétaires. Les autres charges ont diminué au total de 35 000 \$, principalement en raison des coûts de cérémonie d'ouverture du Musée de 55 000 \$ en 2015-2016.

Le 16 juillet 2015, tous les musées nationaux ont reçu une directive (C.P. 2015-1105), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, visant à aligner les politiques, directives et autres outils sur les frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le Musée a mis à jour ses politiques et les politiques révisées de voyage et d'accueil sont entrées en vigueur en juin 2016.

## Situation financière

L'actif a diminué de 957 000 \$ pour en arriver à 30 009 000 \$ en date du 31 mars 2017, principalement en raison de la diminution des immobilisations de 2 202 000 \$, compensé par une augmentation de la trésorerie de 649 000 \$ et de la trésorerie et placements du fonds de dotation de 517 000 \$. La diminution des immobilisations est principalement due à l'amortissement. L'augmentation de la trésorerie est principalement due aux résultats nets de l'exploitation.

La trésorerie et placements du fonds de dotation étaient de 8 363 000 \$ en date du 31 mars 2017, comparativement à 7 846 000 \$ en 2016.

L'augmentation est due aux dotations reçues de 172 000 \$ et des gains de placements au fonds de dotation réalisés et non réalisés de 345 000 \$, qui représentent le produit net global du fonds de dotation pendant l'exercice.

Le passif a diminué de 2 079 000 \$, pour en arriver à 18 626 000 \$ en date du 31 mars 2017, principalement en raison d'une diminution de 2 170 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations attribuable à l'amortissement.

L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté a augmenté de 605 000 \$, passant à 3 007 000 \$ en date du 31 mars 2017, en raison du résultat d'exploitation net de l'exercice en question et de la préservation du capital du fonds de dotation. L'actif net du fonds de dotation de 8 376 000 \$ en date du 31 mars 2017 comprend les dotations cumulatives de 7 776 000 \$, les gains nets de réévaluation cumulés de 248 000 \$ et l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 000 \$. L'actif net du fonds de dotation a augmenté de 517 000 \$ en date du 31 mars 2017, en raison des dotations reçues de 172 000 \$, de l'augmentation des gains nets non réalisés de 174 000 \$ et de la préservation du capital de 171 000 \$.

## Risques d'affaires

### Risques financiers

Le Musée est exposé à plusieurs risques financiers en lien avec ses activités et avec sa trésorerie et placements de fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement pour le fond de dotation du Musée est de générer des rendements réels à long terme afin de suppléer aux frais de programmation,

d'éducation, d'accessibilité à l'éducation et d'autres frais de même nature tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Pour limiter les risques afférents à la trésorerie et aux placements du fonds de dotation, le Musée investit dans un portefeuille diversifié administré par des gestionnaires de placement professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration qui est revue annuellement. Le sous-comité de placements appuie le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille et comprend des experts indépendants expérimentés en matière d'investissement. De plus, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant afin d'appuyer le travail du sous-comité de placements. Avec l'évolution constante du marché de l'investissement, le sous-comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actifs à l'intérieur d'une fourchette donnée.

Le Conseil d'administration et la direction ont jugé que les risques financiers actuels étaient d'un niveau raisonnable. Les notes aux états financiers présentent une analyse détaillée des risques financiers.

### Autres risques d'affaires

Les paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Les PERI, classés comme un coût fixe non discrétionnaire, représentent une compensation versée aux municipalités pour les pertes encourues par les propriétés de sociétés d'État qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui dévolue la responsabilité des PERI de Travaux

publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux organismes individuels. À l'instar du TPSGC, la plupart des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des ajustements annuels de leurs appropriations pour tenir compte des augmentations des PERI. Il était prévu que cela puisse éventuellement poser des défis aux petits organismes culturels, comme les musées. Des discussions se poursuivent avec les organismes centraux, le TPSGC et d'autres ministères concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Contrairement aux autres musées nationaux, le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21. Il les loue plutôt à l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2015-2016, le Musée a vu son loyer augmenter de façon significative, conformément au bail de 40 ans négocié au nom du Musée avec l'espace supplémentaire. Ce loyer continuera à augmenter pendant la durée du bail. Pour le Musée, cela représente une pression importante que les crédits parlementaires d'exploitation ne couvrent pas.

## Stabilité financière et capacité à générer des revenus

Bien avant de devenir une société d'État, l'organisation fonctionnait comme société à but non lucratif autosuffisante. L'organisation a prouvé par le passé qu'elle est capable d'exister selon ses moyens sans dépasser son budget, et elle entend continuer à le faire au cours des années à venir.

Le Musée dispose de sommes suffisantes pour les cinq prochaines années, mais, à plus long terme, fera face à une pression accrue. Le Musée est confiant de pouvoir fonctionner avec ses ressources actuelles grâce à des objectifs de collecte de fonds ambitieux, à un nombre accru de visiteurs et aux revenus générés suite à l'expansion du Musée, de même qu'à une gestion serrée de ses dépenses.



États financiers

## **MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAÏ 21**

Exercice terminé le 31 mars 2017

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent, à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction émise en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CPA, CA

Le 15 juin 2017



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et ses règlements, aux règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,



Heather McManaman, CPA, CA  
Directrice principale

Le 15 juin 2017  
Halifax, Canada

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

	2017		2016
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie	3 585	\$	2 936
Créances (note 3)	228		194
Stocks	151		151
Charges payées d'avance	102		57
	4 066		3 338
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 9 a)	8 363		7 846
Immobilisations (note 4)	17 579		19 781
Collections (note 5)	1		1
	30 009	\$	30 966
			\$
<b>Passif et actif net</b>			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 6)	787	\$	729
Produits reportés (note 7)	226		193
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	17 613		19 783
Actif net			
Non affecté	3 007		2 402
Grevé d'une affectation interne (note 10)	352		352
Gains de réévaluation cumulés	248		74
Fonds de dotation (note 9 b)	7 776		7 433
	11 383		10 261
	30 009	\$	30 966
			\$

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,



Tung Chan

Le vice-président du Conseil d'administration,



Troy Myers

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

	2017	2016
<b>Produits</b>		
Exploitation (tableau 1)	1 819 \$	1 353 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations transférées de la Société du Quai 21 (note 8)	–	408
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 8)	92	83
Dons	729	494
Intérêts et produits divers	27	35
	<u>2 667</u>	<u>2 373</u>
<b>Charges (tableau 2)</b>		
Expérience des visiteurs et création de liens	2 860	2 993
Installations	5 031	5 352
Services internes	4 149	4 478
	<u>12 040</u>	<u>12 823</u>
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	<u>(9 373)</u>	<u>(10 450)</u>
Crédits (note 11)	9 978	9 819
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 9)	171	161
Résultat d'exploitation net	<u>776 \$</u>	<u>(470)</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAÏ 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

	2017	2016
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	74 \$	258 \$
(Gains) pertes réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	56	(5)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	118	(179)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	248 \$	74 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2017	2016
Actif net au début de l'exercice	2 402	\$ 352	\$ 74	\$ 7 433	\$ 10 261	\$ 10 846
Résultat d'exploitation net	776	–	–	–	776	(470)
Virement à (de) (note 10)	(171)	–	–	171	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	174	–	174	(184)
Dotations reçues (note 9 b)	–	–	–	172	172	69
Actif net à la fin de l'exercice	3 007	\$ 352	\$ 248	\$ 7 776	\$ 11 383	\$ 10 261

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

	2017	2016
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Crédits reçus	7 700 \$	7 700 \$
Autres rentrées de fonds	2 718	3 149
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(9 559)	(11 288)
Intérêts reçus	25	33
	884	(406)
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(264)	(3 074)
	(264)	(3 074)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements du fonds de dotation	(1 747)	(1 315)
Cession de placements du fonds de dotation	1 404	1 085
	(343)	(230)
<b>Activités de financement</b>		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	200	–
Dotations reçues	172	69
	372	69
Augmentation (diminution) de la trésorerie	649	(3 641)
Trésorerie au début de l'exercice	2 936	6 577
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 585	2 936 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont réparties en trois secteurs qui se complètent mutuellement pour réaliser tous les aspects de son mandat. Voici les trois secteurs :

a) Expérience des visiteurs et création de liens

Recherche et développement de contenu; interprétation et création de liens, incluant programmation publique et expositions; rayonnement national et partenariats; services et structure d'accueil des visiteurs, incluant les activités des bénévoles.

b) Installations

Gestion des installations en mettant l'accent sur l'exploitation de l'édifice; sécurité; améliorations locatives, incluant projets d'immobilisations.

c) Services internes

Gouvernance; gestion des ressources; développement et affaires publiques, incluant marketing, communications, activités commerciales, location des installations, parrainages et partenariats avec la collectivité.

### Frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements

En juillet 2015, le Musée, de même que d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour a) aligner ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et b) présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée.

En juin 2016, le Musée a aligné ses politiques et ses pratiques avec les instruments du Conseil du Trésor et a rendu compte de cette instruction dans son plan d'entreprise de 2016-2017.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

### a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

### b) Comptabilisation des produits

#### i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

#### ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des dépenses connexes sont engagées.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### b) Comptabilisation des produits (suite)

#### ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

#### iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

#### iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liées à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### c) Collections (suite)

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

### d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

### e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives et aux expositions permanentes.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Expositions permanentes	10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

### f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre des prestations de retraite.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

### h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est repris dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

### i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation net de l'exercice où elles surviennent.

### i) Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### i) Instruments financiers (suite)

#### ii) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, et sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes non réalisés découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations à la juste valeur de ces placements sont décrites à la note 15 a).

#### iii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

## 3. Créances

	2017	2016
Créances – tiers	93 \$	60 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	135	134
	228 \$	194 \$

Les montants à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont à recevoir au net dans les 30 jours et ne portent pas intérêt.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

## 4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2017
Améliorations locatives	21 822 \$	8 920 \$	12 902
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel de bureau et informatique	908	811	97
Expositions permanentes	5 631	1 051	4 580
	28 407 \$	10 828 \$	17 579 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2016
Travaux en cours pour les projets d'immobilisations	233 \$	– \$	233 \$
Améliorations locatives	21 482	7 262	14 220
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel de bureau et informatique	847	662	185
Expositions permanentes	5 631	488	5 143
	28 239 \$	8 458 \$	19 781 \$

## 5. Collections

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2017 et 2016, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'achat d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
Créditeurs et charges à payer – tiers	647 \$	589 \$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	140	140
	787 \$	729 \$

Les montants dus aux ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont payables à vue et ne portent pas intérêt.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

### 7. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	193 \$	69 \$
Fonds reçus au cours de l'exercice	510	445
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(477)	(321)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>226 \$</b>	<b>193 \$</b>

### 8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés, dont des crédits, pour l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices terminés le 31 mars sont comme suit :

	Crédits	Autres apports	2017
Solde au début de l'exercice	18 656 \$	1 127 \$	19 783 \$
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	200	–	200
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 278)	(92)	(2 370)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>16 578 \$</b>	<b>1 035 \$</b>	<b>17 613 \$</b>

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2016
Solde au début de l'exercice	408 \$	20 775 \$	1 210 \$	22 393 \$
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(408)	(2 119)	(83)	(2 610)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>– \$</b>	<b>18 656 \$</b>	<b>1 127 \$</b>	<b>19 783 \$</b>

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 34 \$ au 31 mars 2017 (2 \$ en 2016). Les autres apports ont été reçus d'un apparenté, soit l'Administration portuaire d'Halifax, selon le contrat de location des installations au Quai 21 pour des améliorations locatives aux installations.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 9. Fonds de dotation

### a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2017		2016	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et fonds du marché monétaire	170 \$	170 \$	66 \$	66 \$
	170	170	66	66
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	4 925	4 995	4 699	4 666
Actifs de substitution	3 020	3 198	3 007	3 114
	7 945	8 193	7 706	7 780
	8 115 \$	8 363 \$	7 772 \$	7 846 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2017	2016
Actif net du fonds de dotation	7 776 \$	7 433 \$
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	336	266
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	171	161
Préservation du capital de l'exercice considéré	(171)	(91)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	3
Gains de réévaluation cumulés	248	74
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	8 363 \$	7 846 \$

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

### 9. Fonds de dotation (suite)

#### b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 172 \$ (69 \$ en 2016). En outre, une somme de 171 \$ a été comptabilisée comme une augmentation directe au fonds de dotation pour la préservation de son capital (91 \$ en 2016).

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers nets réalisés de 171 \$ (161 \$ en 2016). Au 31 mars 2017, le fonds de dotation avait des gains non réalisés de 248 \$ (des gains non réalisés de 74 \$ en 2016).

Au 31 mars, le fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2017	2016
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	2 317	2 145
Préservation du capital	585	414
<b>Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice</b>	<b>7 776 \$</b>	<b>7 433 \$</b>

### 10. Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Conformément à l'approbation du Conseil d'administration, le Musée grevé d'une affectation les montants à être dépensés à une date ultérieure ou pour préserver le capital. En 2017, aucune somme n'a été grevée d'une affectation pour être dépensée à une date ultérieure (70 \$ en 2016) et un montant de 171 \$ a été grevé d'une affectation pour préserver le capital du fonds de dotation (91 \$ en 2016). Les montants sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'une affectation interne et à l'actif net du fonds de dotation.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

## 11. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui comprend les éléments suivants :

	2017	2016
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	7 700 \$	7 700 \$
Budget supplémentaire des dépenses	200	–
Crédits de l'exercice précédent utilisés dans l'exercice considéré	2	2 642
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations	(34)	(2)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(168)	(2 640)
	7 700	7 700
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 278	2 119
Crédits comptabilisés en résultat	9 978 \$	9 819 \$

## 12. Obligations contractuelles

Le Musée a des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2017, les obligations estimatives sont comme suit :

2018	1 532 \$
2019	1 532
2020	1 532
2021	1 578
2022	1 611
2023 à 2051	53 385
	61 170 \$

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 13. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations requises des salariés. Le taux de cotisation exigé de l'employeur est fonction de la date d'entrée en service de l'employé. Pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,01 fois la cotisation de l'employé (1,15 fois en 2016) et, pour ceux ayant une date d'entrée en service ultérieure au 31 décembre 2012, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,00 fois la cotisation de l'employé (1,11 fois en 2016) pour un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit cotiser à raison de 7,74 fois la cotisation de l'employé (6,67 fois en 2016). Les cotisations totales de l'employeur de 428 \$ (492 \$ en 2016) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de service ouvrant droit à pension. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

## 14. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Musée conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés, et selon des conditions normales de crédit.

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 2 088 \$ (2 158 \$ en 2016), composées surtout de charges locatives et du paiement en remplacement d'impôts, qui sont comptabilisées dans le poste « Installations » et totalisent 1 811 \$ (1 792 \$ en 2016), et a gagné des produits de 19 \$ (12 \$ en 2016) avec des apparentés.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 15. Instruments financiers

### a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers du niveau 1 peuvent être évalués selon les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers du niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers du niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs et passifs financiers au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2017
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et fonds du marché monétaire				
	170 \$	– \$	– \$	170
Fonds de placement – Instruments à taux fixe				
	4 995	–	–	4 995 \$
Fonds de placement – Actifs de substitution				
	315	2 883	–	3 198
	5 480 \$	2 883 \$	– \$	8 363 \$
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2016
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et fonds du marché monétaire				
	66 \$	– \$	– \$	66
Fonds de placement – Instruments à taux fixe				
	4 666	–	–	4 666 \$
Fonds de placement – Actifs de substitution				
	598	2 516	–	3 114
	5 330 \$	2 516 \$	– \$	7 846 \$

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

La trésorerie et les fonds du marché monétaire ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus trois mois et sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité.

Les instruments à taux fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements en actifs de substitution sont détenus principalement par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs. Les placements dans le fonds commun à taux fixe se composent d'obligations, d'hypothèques, de dette émergente et d'autres instruments à taux fixe. La juste valeur des placements de portefeuille à taux fixe est évaluée en ayant recours à la juste valeur de marché majorée des intérêts courus et est fondée sur la valeur nette de l'actif telle que déclarée par les administrateurs des fonds communs.

Les actifs de substitution offrent une volatilité globale plus faible et une corrélation avec les indices boursiers traditionnels et leur objectif est de générer des rendements positifs indépendamment des conditions du marché. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend des stratégies à long et à court terme, des stratégies de faible volatilité pour les instruments à taux fixe, des stratégies générales neutres pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres ainsi qu'un programme de négociation de contrats à terme dont la gestion est fondée sur la chasse aux tendances qui a accès à un portefeuille diversifié d'instruments financiers dans un éventail de marchés internationaux. La juste valeur des placements du portefeuille d'actifs de substitution de niveau 1 qui sont négociés avec une fréquence et un volume suffisants pour être jugés comme négociés sur un marché actif sont comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Les placements du portefeuille d'actifs de substitution qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont classés comme des placements de niveau 2 et comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Le Musée ne détient actuellement aucun placement de niveau 3.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, le Musée a transféré un de ses fonds de placement en actifs de substitution du niveau 1 au niveau 2 parce que le fonds en question n'est plus négocié sur un marché actif. Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 durant l'exercice.

### b) Gestion des risques

Le Musée fait face à un éventail de risques financiers en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques (suite)

L'objectif à long terme de la politique de placement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en conservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Aux 31 mars 2017 et 2016, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 10 % dans des titres de capitaux propres internationaux et 30 % dans des actifs de substitution.

Il n'y a eu aucune modification des expositions à un risque, objectifs, politiques et processus en matière de gestion des risques et des méthodes utilisées pour évaluer les risques par rapport à l'exercice précédent.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

#### (1) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que son risque de crédit n'est pas significatif.

##### i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les fonds du marché monétaire compris dans le fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques (suite)

#### (1) Risque de crédit (suite)

##### ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et de fonds du marché monétaire, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres canadiens, américains et internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de fonds commun et de fonds communs de placement.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectif d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique de placement du Musée.

##### iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 228 \$ (194 \$ en 2016) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour mauvaises créances applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des comptes particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des parties autres que des ministères.

Au 31 mars 2017, des créances de 2 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours) (1 \$ en 2016). Le Musée n'a pas classé de créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

#### (2) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur le résultat d'exploitation net du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques (suite)

#### (2) Risque de marché (suite)

##### i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 1 376 \$ (1 376 \$ en 2016) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Le risque de change a été déterminé comme étant de faible à modéré parce que les placements en question constituent moins de 17 % (18 % en 2016) du portefeuille. En outre, les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change. Par ailleurs, les fonds libellés en dollars américains font l'objet d'un règlement dans les trois jours ouvrables et peuvent être reconvertis en fonds libellés en dollars canadiens à l'intérieur de ce délai.

Dans certains cas, le Musée effectue des versements en dollars américains à des fournisseurs. Aux 31 mars 2017 et 2016, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur le résultat d'exploitation net du Musée.

##### ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, de fonds du marché monétaire et d'instruments à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient pas directement des instruments de créance au 31 mars 2017, mais il possède des placements en instruments à taux fixe par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Les gestionnaires de placements et de portefeuilles surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement, car le Musée détient les fonds et non pas les actifs sous-jacents.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques (suite)

#### (2) Risque de marché (suite)

##### ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 9 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (10 \$ en 2016).

##### iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 468 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (1 637 \$ en 2016), dont 1 468 \$ (1 637 \$ en 2016) en actifs de substitution qui ont, de façon générale, une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des cours du marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds tel qu'établi par les gestionnaires de placements et de portefeuilles. Au 31 mars 2017, si les cours du marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 111 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (32 \$ en 2016).

#### (3) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas important.

Au 31 mars 2017, l'ensemble des créateurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2017

**Tableau 1 – Produits d'exploitation**

(en milliers de dollars)

	2017	2016
Vente de billets pour les expositions	515 \$	408 \$
Location de salles	437	306
Boutique	340	285
Événements spéciaux	326	194
Centre d'histoire familiale	115	101
Programmation	86	59
	1 819 \$	1 353 \$

**Tableau 2 – Charges**

(en milliers de dollars)

	2017	2016
Frais liés au personnel	5 279 \$	5 449 \$
Amortissement des immobilisations	2 370	2 610
Loyer et frais connexes	1 620	1 612
Réparations, entretien et exploitation de l'édifice	394	407
Marketing, promotion et reconnaissance	354	692
Services publics	316	342
Exposition et programmation	292	353
Coût des marchandises vendues	287	217
Fournitures et services de fonctionnement	279	278
Fournitures de bureau et administration	233	203
Frais de déplacements et d'accueil *	215	177
Services professionnels et spéciaux	211	248
Paie en remplacement d'impôts	190	180
Frais liés à l'ouverture du Musée	–	55
	12 040 \$	12 823 \$

\* Comprend 10 \$ de frais d'accueil sous forme de dons en nature (23 \$ en 2016). Des produits de contrepartie pour le même montant ont été comptabilisés dans les dons.